

LES ÉCOLOUSTICS

"LES ÉNERGIES DANS
MA COMMUNE,
HIER, AUJOURD'HUI
ET DEMAIN."



**Bougez votre
créativité !**

CLASSES DE CM1,
CM2, 6^e (CYCLE 3)

Un concours sur l'énergie, organisé par le Syndicat départemental d'Énergie, en partenariat avec la Direction de l'Académie d'Ille-et-Vilaine.

SDe35
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

En partenariat avec



Sous le haut patronage du



Ecoloustics est un concours imaginé et conçu par **territoire d'énergie Loire**



L'ÉNERGIE IER ET DEMAIN ?

Pour participer au concours Ecoloustics de l'année scolaire 2021-2022, les élèves devront réaliser un reportage présentant leur vision des énergies dans leur commune, en partant de l'histoire de celle-ci, pour comprendre celles qui sont utilisées aujourd'hui et en anticipant celles qui pourraient l'être d'ici à 2030. La participation à ce concours permettra ainsi d'illustrer de manière précise la « transition énergétique », c'est-à-dire le passage d'un modèle de production/consommation de l'énergie à un autre modèle. La participation peut se faire sous différentes formes : bande dessinée, journal, reportage sonore, film (une dizaine de minutes suffisent), site web... Le document détaillera l'utilisation des énergies dans un périmètre communal ou intercommunal dans le passé proche ou lointain, en 2020 et à moyen terme (horizon de 10 ans ou au-delà).



Il conviendra de retrouver les ressources naturelles utilisées de l'Antiquité jusqu'au dix-neuvième siècle, celles qui sont utilisées actuellement et celles dont pourrait avoir besoin la commune dans quelques années.

Il s'agira autant que possible d'illustrer le changement par des exemples et des études de cas : charbon, barrages, réseaux électriques, panneaux solaires,...

Le document pourra aborder librement les différents thèmes associés aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques, relatifs à la transition énergétique : enjeux climatiques, mobilité durable, valorisation des déchets, éclairage public, éco-gestes... Il combinera des actions existantes, déjà en œuvre dans la commune, et des propositions inédites.

IMAGINONS LES ÉNER

Une action pédagogique

- > UN TRAVAIL DE CLASSE PARTICIPATIF
- > UNE DÉMARCHE D'INVESTIGATION ET DE RÉFLEXION
- > UNE ACTION TRANSVERSALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- > UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

LES INSCRITS RECEVRONT :

- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ENSEIGNANT" PAR CLASSE
- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ÉLÈVE" PAR ÉLÈVE

UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

Le concours, organisé sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale, s'adresse aux classes de CM1, CM2 et 6^e (cycle 3) des écoles et collèges d'Ille-et-Vilaine. Il s'agit d'un jeu gratuit sans objet commercial, proposé par le SDE35 et ses partenaires. Il est organisé en deux temps : concours départemental, puis concours national.

Le concours est doté de trois prix. Chaque niveau (CM1, CM2, 6^e) recevra un prix (mai-juin 2022)*.

Les dossiers lauréats de chaque département seront soumis à un jury national. Trois gagnants seront sélectionnés et invités pour la remise des prix à Paris (juin 2022).

* à adapter selon le règlement édité par l'AODE

ET SI VOUS NOUS RENDIEZ VISITE ?

Le SDE35 accompagne les collectivités dans leur transition énergétique et peut donc organiser sur demande des visites d'installations locales (éoliennes, photovoltaïques, éclairage public, stations GNV...) afin d'aider les élèves à appréhender les enjeux de la transition énergétique. Ces visites sont réservées aux classes inscrites au concours. Les frais de transport sont à la charge de l'établissement scolaire concerné.



COMMENT PARTICIPER ?

Chaque classe doit se pré-inscrire auprès du SDE35 **avant le 26 novembre 2021**.

Les dossiers complets doivent être remis au plus tard le **8 avril 2022**.

Les créations (dessins, photos, vidéos...) doivent être réalisées par les élèves, avec l'appui de leurs enseignants. Toute production réalisée par un tiers (graphiste, parent, entreprise) sera refusée par le jury du concours.

Le document soumis au jury présentera différentes rubriques illustrées (bande dessinée, enquête, reportage sur une sortie en lien avec l'énergie, jeu, conseils...). Le nombre et le choix des rubriques sont libres.

Il peut être présenté sous la forme d'un document écrit et/ou dessiné ou toute autre forme de création originale : jeu de société, maquette, journal de bord, film...



GIES DE DEMAIN DANS NOTRE COMMUNE



Pour participer au concours, chaque classe devra adresser son projet avant le **8 avril 2022 à 17h**, par mail (avec accusé de réception), à :

SDE35 - Concours Ecoloustics
communication@sde35.fr

Chaque projet devra être accompagné d'un bulletin de participation dûment rempli. Un jury constitué du SDE35 et de ses partenaires sélectionnera les meilleurs dossiers. Les lauréats seront informés par courrier.
Remise des prix : juin 2021.





À NOTER

Les participants s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de leurs travaux à l'établissement public de coopération intercommunale SDE35 et à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR, association loi de 1901) principalement à des fins d'édition et de communication valorisant le concours et les lauréats.

Les responsables d'établissements autorisent, à titre gracieux, le SDE35 et la

FNCCR à citer les noms des lauréats et à publier leurs photographies, vidéos et tous les articles s'y rapportant.

En outre, les classes lauréates devront faire signer aux parents des élèves une fiche de droit à l'image à destination des organisateurs.

Toutes les informations relatives au concours vous seront transmises par mail à l'adresse indiquée en page 3.

IMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN DANS NOTRE COMMUNE

Si la réalisation de votre classe ou école est retenue par le jury, l'ensemble des élèves, leur professeur et les accompagnateurs seront invités à la remise des prix lors d'un après-midi récréatif. Les frais de déplacement, de goûter et d'animation seront pris en charge par les organisateurs. Les lauréats retenus au niveau national seront également invités par les organisateurs.

2021

26 NOVEMBRE
DATE LIMITE DE
PRÉ-INSCRIPTION

2022

VISITE DE SITES
(OPTIONNEL)

8 AVRIL
REMISE DES
DOSSIERS
COMPLETS

MAI-JUIN
REMISE DES PRIX
AU NIVEAU
DEPARTEMENTAL

JUIN
REMISE DES PRIX
À PARIS

